



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

A 47

Question orale n° 377

Texte de la question

M. François Rochebloine attire l'attention de M. le ministre d'État, ministre de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de l'aménagement du territoire, sur la réalisation des opérations programmées dans le cadre du volet routier du dernier contrat de plan État-région, s'agissant de la requalification globale de l'axe autoroutier A47 entre Saint-Chamond et Givors. Il lui rappelle qu'un certain nombre d'engagements avaient été pris par l'État et les collectivités territoriales partenaires, afin notamment de sécuriser cette infrastructure vitale pour Loire-sud en attendant la réalisation de l'A 45. Compte tenu du retard enregistré pour certaines opérations (signalisation, gestion et exploitation du trafic, mises aux normes de bretelles, bandes d'arrêt d'urgence), il le remercie de bien vouloir lui dresser un bilan d'exécution précis de ce volet du contrat de plan.

Texte de la réponse

PERSPECTIVES DE LA LIAISON AUTOROUTIÈRE ENTRE SAINT-CHAMOND ET GIVORS

M. le président. La parole est à M. François Rochebloine, pour exposer sa question, n° 377, relative aux perspectives de la liaison autoroutière entre Saint-Chamond et Givors.

M. François Rochebloine. Monsieur le secrétaire d'État chargé du développement de la région capitale, ma question porte sur la requalification de l'autoroute A47 entre Saint-Chamond et Givors.

La rénovation de cette autoroute reste une préoccupation récurrente et prioritaire depuis de nombreuses années, puisque cet axe, qui relie l'agglomération stéphanoise à la vallée du Rhône, en empruntant la vallée du Gier, est vital pour le département de la Loire.

Dans son volet routier, le contrat de plan État-région 2000-2006 avait fort logiquement, mais aux prix de difficiles négociations avec l'État, permis de programmer différents travaux d'améliorations qualitatives sur une infrastructure vieillissante, dont la densité de trafic connaît une augmentation régulière, notamment aux heures de pointe, durant lesquelles nous sommes victimes d'une véritable saturation.

Aux travaux de requalification du virage de Corbeyre, sur la commune de Lorette, à l'amélioration de la traversée de Givors, s'ajoutait la pose d'écrans acoustiques sur les communes de La Grand-Croix et de Rive-de-Gier. Or, si pour l'essentiel, ces opérations ont été réalisées, à l'heure qu'il est, la mise en place d'équipements dynamiques n'est toujours pas effective.

De plus, reste le problème de l'achèvement de la mise aux normes des échangeurs, en particulier celui du Sardon, à l'ouest de Rive-de-Gier, dont la configuration est non seulement difficile mais aussi très dangereuse, puisqu'on peut presque prendre cette autoroute à contresens. Je souligne également l'insuffisance des bandes d'arrêt d'urgence comme de certaines voies d'accélération et de décélération, qui sont loin d'être aux normes. Nous n'ignorons pas que, dans le même temps, l'État a dû et doit assurer la maintenance et la rénovation des ouvrages d'art, ce qui mobilise également de gros moyens, puisque les travaux se réalisent sous circulation ou de nuit.

En parallèle, le projet A45, dont la DUP vient enfin d'être signée, et j'en remercie M. Borloo, n'a cessé de prendre du retard et sa réalisation n'est prévue qu'à l'horizon 2015-2020, de sorte qu'il est inenvisageable de

différer encore longtemps des investissements qui sécurisent la liaison entre Saint-Chamond et Givors. Vous comprendrez donc, monsieur le secrétaire d'État, que, aujourd'hui comme hier, nous puissions être préoccupés par ce dossier. Il est donc important que le Gouvernement nous précise ses intentions quant à l'achèvement des travaux de requalification de cette autoroute A47, dans le cadre de la programmation de la modernisation de notre réseau routier national.

À ce propos, je crois utile d'évoquer deux dossiers en particulier.

Le premier concerne la lutte contre le bruit, qui a été retenue par le Grenelle de l'environnement comme une priorité d'action. Il est important que les derniers points noirs sur l'axe A47 - RN 88 puissent être résorbés dans des délais raisonnables.

Le second concerne le projet de nouvel échangeur sur le secteur ouest de Saint-Chamond. Différentes études ont été menées ces dernières années, au fur et à mesure que les enjeux locaux se sont précisés : développement de la zone de Métrotech sur Saint-Jean-Bonnefond et requalification du site de Giat-Industries à Saint-Chamond.

Aussi, vous serais-je reconnaissant de bien vouloir nous indiquer dans quels délais raisonnables ce projet pourrait voir le jour, dans l'hypothèse où le dossier d'APS serait arrêté avant la fin de l'année 2008, sachant qu'il y a, me semble-t-il, divergence entre l'État et les élus locaux.

M. le président. La parole est à M. Christian Blanc, secrétaire d'État chargé du développement de la région capitale.

M. Christian Blanc, *secrétaire d'État chargé du développement de la région capitale*. Monsieur le député, vous avez attiré l'attention de M. Jean-Louis Borloo sur la requalification de l'axe autoroutier A 47 entre Saint-Chamond et Givors et sur le bilan d'exécution des travaux.

Les opérations suivantes de modernisation de l'itinéraire RN88-A47 ont été réalisées dans le cadre du CPER 2000-2006 : traversée de Givors, première phase, pour la création d'un nouvel échangeur dénivelé dont la mise en service est prévue début 2009 ; rectification du virage de Corbeyre, avec mise en service en 2006 ; aménagement de sécurité Couzon-Combeplaine, mis en service en 2005 ; équipements de gestion de trafic, mis en service progressivement ; protections phoniques réalisées à La Grand-croix, quartier Saint-Jean à Rive-de-Gier ; construction du PC de l'opération Hyrondelle.

Le montant prévu au CPER au titre du budget d'investissement routier de 35,2 millions d'euros a donc été entièrement engagé. Il en est de même pour les crédits contractualisés au titre de l'exploitation routière à hauteur de 1,5 million d'euros.

Hors contrat et en complément du programme d'entretien courant de l'État, des financements supplémentaires de 4,5 millions d'euros ont été consacrés entre 2001 et 2006 à la mise en sécurité du tunnel de Rive-de-Gier et à la réparation du viaduc de cette commune.

Enfin, dans le cadre du programme d'entretien, un montant total de 4,5 millions d'euros a été consacré à la réhabilitation des chaussées sur la période 2002-2006.

J'espère, monsieur le député, avoir répondu aux préoccupations que vous avez exprimées.

M. le président. La parole est à M. François Rochebloine.

M. François Rochebloine. Pardonnez-moi de vous décevoir, monsieur le secrétaire d'État, mais vous n'avez fait que répéter la liste des travaux réalisés durant la période 2000-2006. Certes, on ne peut que s'en réjouir mais, comme je vous l'ai indiqué, certaines protections phoniques et certains équipements dynamiques prévus dans le contrat de plan État-région ne sont toujours pas réalisés. Nous sommes bientôt à la fin de l'année 2008 et il y a tout de même urgence. Il suffit qu'intervienne le moindre accident pour que les voitures s'entassent les unes après les autres et, le temps qu'une déviation soit mise en place, se forment des bouchons considérables. Je sais bien que vous n'êtes pas directement en charge de ce dossier, mais je vous demande de transmettre mes préoccupations au ministre d'État Jean-Louis Borloo.

Au lieu-dit Le Sardon, il est possible de prendre l'autoroute à contresens, et c'est un véritable miracle qu'il n'y ait pas eu plus d'accidents à cet endroit. Il y a donc urgence. Il est vrai que c'est difficile à réaliser et que le coût est très élevé, mais faut-il attendre que se produise un accident très grave pour qu'on se réveille ? Je pense que nous n'en avons pas le droit.

J'avais posé une autre question, peut-être un peu tardivement pour le ministère, sur le projet d'échangeur à l'ouest de Saint-Chamond. Il y a un problème entre l'État et les élus locaux et j'aimerais bien savoir où l'on en est exactement. Notre région souffre suffisamment, nous avons vraiment besoin de cet échangeur.

Données clés

Auteur : [M. François Rochebloine](#)

Circonscription : Loire (3^e circonscription) - Nouveau Centre

Type de question : Question orale

Numéro de la question : 377

Rubrique : Voirie

Ministère interrogé : Écologie, énergie, développement durable et aménagement du territoire

Ministère attributaire : Écologie, énergie, développement durable et aménagement du territoire

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 7 octobre 2008, page 8465

Réponse publiée le : 8 octobre 2008, page 5325

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 7 octobre 2008